

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2009

LOGEMENT ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION - (n° 1207)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 753

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 9 SEXIES

À la fin de cet article, substituer au mot :

« deuxième »,

le mot :

« troisième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à corriger une référence.